



# Communiqué

de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

## NOUVEAU RAPPORT: L'INTERNET ET LES MARCHÉS DES DROGUES

### Marchés virtuels — évolution des dynamiques d'achat et de vente des drogues

(11.2.2016, LISBONNE **EMBARGO 12:00 CET**) Comment fonctionnent les marchés des drogues en ligne? Quelles technologies utilisent-ils? Quelles relations entretiennent-ils avec le marché traditionnel des drogues? Comment peuvent-ils être surveillés et contrôlés? Aujourd'hui, l'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)** éclaire certains aspects complexes de ces questions dans un nouveau rapport: *The internet and drug markets* (L'internet et les marchés des drogues)<sup>(1)</sup>.

Depuis une dizaine d'années, les marchés virtuels ont modifié les dynamiques d'achat et de vente des drogues. Bien que l'on estime que la plupart des transactions de drogues illicites sont toujours réalisées hors ligne, les marchés des drogues en ligne sont en mesure de transformer, à l'avenir, les ventes de drogues, de la même manière que les achats en ligne ont révolutionné le monde du commerce de détail. Selon le rapport, de nombreux facteurs semblent déterminer l'évolution des marchés des drogues par l'internet «principalement liés à la technologie, à la mondialisation et à l'innovation des marchés».

**Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté**, déclare: «Presque tous les types de drogues illicites peuvent aujourd'hui être achetées en ligne et livrées par la poste, sans rencontre physique entre l'acheteur et revendeur. Le marché illicite évolue, et nos efforts pour l'éliminer devraient en faire autant. Nous devons arrêter l'abus de l'internet par ceux qui voudraient en faire un marché de la drogue. La technologie offre de nouvelles possibilités pour les services de répression dans la lutte contre les marchés des drogues en ligne et la réduction des menaces de santé publique. Nous devons saisir ces opportunités pour attaquer le problème de front et réduire l'offre de drogue en ligne».

Cette nouvelle enquête de l'**EMCDDA**, qui explore l'univers des marchés des drogues en ligne, rassemble les éléments probants les plus récents, recueillis auprès de plus de 20 experts — universitaires, journalistes et professionnels de première ligne — et contribue à élargir la base de connaissances sur cette partie de la chaîne d'approvisionnement.

**Alexis Goosdeel, directeur de l'EMCDDA**, déclare: «Que ce soit sur des lieux ouverts de consommation ou dans l'appartement d'un dealer, la vente de stupéfiants à petite échelle a toujours été associée à des personnes réelles et à des lieux réels. Tandis que la plupart du trafic reste fermement enracinée dans le monde physique, les marchés virtuels repoussent aujourd'hui les limites de l'approvisionnement en drogues, offrant des options plus variées aux acheteurs potentiels. Cette évolution est préoccupante car la culture du numérique se développe, les technologies progressent et l'éventail des drogues disponibles se diversifie. L'EMCDDA continuera à suivre de près l'évolution rapide des marchés des drogues sur l'internet et mettra en évidence les lacunes qui feront l'objet des futures recherches. Rassemblant les connaissances les plus récentes à l'échelle internationale, ce rapport constitue notre première exploration détaillée sur le sujet.»

Le rapport explique comment les marchés des drogues en ligne opèrent sur le «web visible» (accessible via les moteurs de recherche usuels) ainsi que sur le «web invisible» (inaccessible via les navigateurs

standard)<sup>(2)</sup>. Le rapport explore également les marchés sur le *darknet* hébergés sur le «web invisible». Également connus sous le nom de «cryptomarchés», ceux-ci permettent l'échange de produits et de services entre des acteurs qui utilisent des monnaies numériques (comme le «bitcoin») et des logiciels de cryptage numérique (comme Tor) afin de masquer leur identité <sup>(3)</sup>. L'essor des médias sociaux a également vu émerger des forums en ligne et des applications mobiles, où les drogues font l'objet de discussions et de publicité et sont parfois vendues.

D'après le rapport, le «web visible» est principalement associé à la distribution de substances non contrôlées (telles que les nouvelles substances psychoactives/«euphorisants légaux», les médicaments, les produits chimiques précurseurs) ou de substances concernées par un certain flou juridique (notamment en raison de différences entre les législations nationales). En revanche, la plupart des activités de vente liées aux drogues illicites semblent se dérouler sur le «web invisible».

Les actions visant à réduire l'offre et la demande de drogues s'intensifient sur le «web visible» (par exemple, par des campagnes d'information en ligne)<sup>(4)</sup>. Les professionnels de la santé et des services de répression tirent également profit des opportunités qui se présentent sur le «web invisible». Le rapport décrit un intérêt croissant pour offrir des interventions liées à la santé aux utilisateurs du «darknet»<sup>(5)</sup>. Les services de répression acquièrent également de l'expérience dans la surveillance des marchés des drogues en ligne et luttent contre l'approvisionnement en perturbant les marchés, en suscitant une certaine méfiance autour de l'anonymat et en poursuivant en justice les vendeurs des «cryptomarchés» <sup>(6)</sup>.

Le rapport conclut: «La vitesse à laquelle les marchés des drogues se transforment grâce à l'internet continuera de présenter des défis majeurs à tous les niveaux aux services répressifs, aux agences de santé publique et aux agences chargées de la recherche et de la surveillance.»

L'**EMCDDA** continuera à étudier les questions que pose cet environnement dynamique et à contribuer à la compréhension de l'offre actuelle des drogues en ligne.

**Prochainement:** Le 5 avril, à Bruxelles, l'EMCDDA et Europol unissent leurs forces pour lancer leur deuxième **rapport sur les marchés des drogues dans l'Union européenne**. Le rapport 2016 sera présenté par le commissaire européen Dimitris Avramopoulos. Il sera rejoint lors de la conférence de presse par Alexis Goosdeel, directeur de l'EMCDDA et Rob Wainwright, directeur d'Europol.

#### Notes:

<sup>(1)</sup> Voir Insights 21 de l'EMCDDA, à l'adresse: [www.emcdda.europa.eu/publications/insights/internet-drug-markets](http://www.emcdda.europa.eu/publications/insights/internet-drug-markets)

<sup>(2)</sup> Le «web invisible» est accessible à partir d'une recherche sur un site particulier. Les bases de données et les bibliothèques publiques, par exemple, contiennent une immense quantité de données du «web invisible».

<sup>(3)</sup> Tor (The Onion Router) est un exemple de logiciel qui permet une connexion anonyme en cachant l'adresse IP de l'ordinateur. Il présente de nombreux avantages sociétaux, car il permet notamment aux utilisateurs d'éviter la censure et aux victimes d'abus de communiquer de manière anonyme, mais il est également utilisé à des fins illégales, comme le trafic de drogue.

<sup>(4)</sup> Voir, par exemple, la campagne de la Commission européenne sur l'achat de médicaments en ligne: [http://ec.europa.eu/health/human-use/eu-logo/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/human-use/eu-logo/index_en.htm) (chapitre 11).

<sup>(5)</sup> Voir le chapitre 7.

<sup>(6)</sup> Voir les chapitres 8 et 10.